



CCI

## **Lettre ouverte à l'attention de**

**Jean-François BERNARDIN, Président de l'Assemblée des Chambres  
Françaises de Commerce et d'Industrie,  
des Présidents des Chambres (Régionales) de Commerce et  
d'Industrie**

FORCE OUVRIERE CCI tient à vous exprimer, au nom de l'ensemble du personnel notre position commune quant à la réforme des CCI en cours.

La réforme – régionalisation des CCI, sur laquelle vous êtes amenés à vous prononcer aujourd'hui, tient en deux mots : Casse sans précédent des CCI, casse sans précédent de l'emploi.

Cette réforme va à l'encontre du besoin interne des CCI d'être au plus près des entreprises. Elle n'a qu'une logique, le Plan général de péréquation de la fonction publique annoncé par le président de la République lors de sa campagne présidentielle, et la Révision générale des politiques publiques.

Voici ce qu'écrit Eric Woerth, Ministre du budget des comptes publics et de la fonction publique, rapporteur général de la révision générale des politiques publiques (CMPP, le 4 avril 2008) :

*« Dans tous les ministères, les réformes identifiées permettent de mutualiser certaines tâches de support (le back office) et de développer l'externalisation sur des fonctions qui ne sont pas au cœur du métier de l'Etat ».*

*« La dématérialisation permettra, par exemple, ...de simplifier la vie des créateurs ou repreneurs d'entreprises ».*

*« D'autres acteurs publics, qui concourent à la dépense publique, comme les chambres consulaires, doivent également entrer dans cette logique, en simplifiant leurs procédures et leur organisation, de telle sorte que leur coût pour les entreprises soit réduit et que la qualité de service qu'ils rendent soit accrue. »*

*« C'est grâce à ces réformes que l'objectif de réduction des effectifs de fonctionnaires de l'Etat annoncé par le président de la République lors de sa campagne sera tenu non seulement en préservant la qualité de service, mais en l'améliorant... Elles seront rendues possibles par l'adoption d'outils favorisant la mobilité des fonctionnaires qui seront prochainement proposés au Parlement. »*

*« Ces réformes, ...permettront d'atteindre l'objectif de non remplacement d'un départ à la retraite sur deux entre 2009 et 2011, en améliorant dans le même temps la qualité du service public. »*

**DEMATERIALIZATION, MUTUALISATION, EXTERNALISATION,  
SIMPLIFICATION, REDUCTION DES EFFECTIFS, DEPART A LA  
RETRAITE...**

**C'est un véritable plan social que vous nous préparez.**

La course aux réductions budgétaires est donc le point de départ d'une restructuration sans précédent dans nos CCI au nom soit disant de la préservation et de l'amélioration de la qualité de services, comme si la qualité des services ne dépendait pas au premier chef du nombre suffisant de salariés sous statut, qualifiés et pérennes. Quelle qualité de services également quand on éloigne les CCI des entreprises ? Comment assurer ces missions auprès de vos entreprises avec de moins en moins de personnel, quand on se refuse à embaucher sous statut des dizaines et des dizaines de collaborateurs contractuels, qui entrent dans les CCI avec la certitude de ne pas y faire carrière ? Il faudrait engager sous statut, une bonne fois pour toutes et en nombre suffisant, et la politique que vous menez est à l'inverse !

Savez-vous, qu'au moment où il vous est proposé de vous prononcer sur cette réforme et les réductions d'effectifs qui en découlent, la charge de travail des salariés est déjà écrasante et leur niveau de stress inacceptable ?

Depuis des années, les salaires stagnent et le pouvoir d'achat diminue. Les salariés et leurs familles ont de plus en plus de mal à faire face à l'augmentation excessive du coût de la vie ; l'angoisse de boucler ses fins de mois est omniprésente.

La nouvelle classification mise en place en juillet dans le cadre de cette réforme, est ressentie comme profondément injuste et offensante par l'ensemble des salariés.

Et dans cette situation on vous propose d'aller plus loin encore. D'imposer aux salariés plus de travail, par la répartition du même volume de tâches sur moins de personnes, avec la polyvalence qui en découle. Aujourd'hui, nivellement des emplois par le bas, par la classification, démantèlement de notre outil de travail par la restructuration, et avec ce projet de réforme : « LICENCIEMENT PAR UN PLAN SOCIAL A L'ECHELLE DES REGIONS ».

Nous vous le disons solennellement : cela suffit !

Au nom de tous les personnels DE TOUTES LES CCI nous vous le demandons :

**VOUS CONNAISSEZ LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES  
DE CETTE REFORME**

**ABANDONNEZ CETTE REFORME.**

**Augmentez tous les salaires afin que soit rattrapé le coût de la vie.**

**Embauchez tous les personnels nécessaires, sous statut, à commencer  
par les contractuels qui le souhaitent.**

**Rétablissez tous les personnels lésés par la nouvelle classification au  
même niveau qu'avant.**

